



PRESENTATION DISPOSITIF PARCOURS SPECIFIQUE AS VERS IDE 2-PACA 2024 2025

— MODALITES DE DEPLOIEMENT EN REGION

INTRODUCTION

— Une **volonté Ministérielle** d'offrir une possibilité d'accès à la deuxième année de formation en soins infirmiers à des aides-soignants expérimentés.

Deux objectifs:

- **Faciliter et sécuriser les parcours** permettant aux AS de devenir IDE pour contribuer à augmenter les effectifs infirmiers.
- **Valoriser l'expérience professionnelle des AS** pour attirer vers le métier d'IDE en facilitant la **progression de carrière**.

Des conditions d'éligibilité pour les professionnels concernés et un engagement fort dans la démarche de la part de l'ensemble des acteurs concernés (aides-soignants, employeurs et instituts de formation).

Un parcours de pré formation préalable permettant d'être totalement dispensé de la première année de formation en IFSI et d'intégrer directement en année 2.

— REFERENCES REGLEMENTAIRES

L'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'État d'infirmier:

L'arrêté du 3 juillet 2023 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

[Arrêté du 3 juillet 2023 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)

L'instruction N° DGOS/RH1/2023/129 du 2 août 2023 relative à la mise en place d'un parcours spécifique d'accès en 2ème année de formation en soins infirmiers pour les aides-soignants.

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=45382>



Acrobat
Document



Acrobat
Document



Acrobat
Document

ELIGIBILITE

Exercice professionnel

- Exercer des fonctions d'aide-soignant (AS) à temps plein depuis au moins 3 ans lors des 5 dernières années, dans des conditions d'exercice variées.
- Varié: plusieurs établissements, plusieurs services et /ou avoir suivi des formations complémentaires, démontrer son engagement (réfèrent élèves, hygiène, commande, matériel...),...un parcours professionnel en santé mentale est possible si est démontrée une pluralités d'activités et de compétences.

Engagement formalisé dans le dispositif par le candidat

- Etre volontaire et s'engager par écrit dans un parcours raccourci et intensifié dénommé « parcours spécifique ».
- L'aide-soignant doit être bien informé des exigences de ce parcours permettant l'accès direct en 2^{ème} année, (travail personnel important exigé).

ELIGIBILITE

Candidature soutenue et financée par un employeur

- Être spécifiquement retenu par un employeur pour suivre ce dispositif se traduisant par un accompagnement soutenu au cours des 27 mois (3 mois plus 24 mois).
- L'employeur et l'IFSI doivent identifier les aides-soignants qui ont le potentiel pour effectuer cette formation accélérée et densifiée parmi ceux qui remplissent les conditions d'ancienneté, en utilisant le livret de positionnement phase 1.
- L'employeur devra arbitrer entre les prises en charge de parcours classique (3 ans) ou spécifique (dialogue social)

Sélection et AFGSU

- Avoir présenté avec succès la sélection pour l'entrée en institut de formation en soins infirmiers (IFSI) par la voie de la formation professionnelle continue (FPC).
- Être en possession d'une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) niveau 2 en cours de validité ou s'engager à la réactualisation avant la rentrée en 2^{ème} année de formation en soins infirmiers

UNE SELECTION SPECIFIQUE ET UN PARCOURS DE PRE FORMATION

Phase 1

- S'inscrire dans un IFSI porteur de la sélection et du parcours spécifique
- Réussir la sélection FPC parcours spécifique d'admission en IFSI

Phase 2

- Valider la phase 1 du livret de positionnement qui consiste à instruire son parcours et ses compétences
- Instruire le livret en auto évaluation avec le cadre de service qui participe à l'évaluation annuelle du candidat.

Phase 3

- Lors d'un entretien à l'IFSI, présenter son livret avec un cadre référent en IFSI et le cadre de l'établissement.
- Proposer lors de l'entretien les acquis et les axes de formation du candidat et formaliser ou pas son admission en pré formation

UNE SELECTION SPECIFIQUE ET UN PARCOURS DE PRE FORMATION

Phase 4

- Rentrer en préformation dans un IFSI porteur
- Réaliser 420 heures de formation: 7 semaines théoriques (245 heures) et 5 semaines en stage (175 heures): stage à réaliser chez l'employeur si l'activité permet de valider les compétences attendues comme celle d'un étudiant infirmier de 1 ère année.

Phase 5

- Instruire la phase 2 du livret de positionnement: avec l'IDE tuteur de l'établissement.
- Bilan de stage à communiquer
- Entretien final à l'IFSI avec la tuteur IDE, le candidat et le référent en IFSI.

Phase 6

- Admission en IFSI en deuxième année dans l'IFSI de son choix ou à proximité de son bassin de vie ou d'emploi.

Comment cela se passe en PACA?

Tous les IFSI ne seront pas dans le dispositif de pré formation et de sélection du parcours spécifique mais tous peuvent vous renseigner quelque soit votre territoire et secteur d'activités: **105 places: 60 GCS 06-45 GCS AMU 30 places de plus en 2024. Pas de report pour les candidats qui n'auront pas de place. 15 places par IFSI.**

- IFSI Orienteur : IFSI informant les candidats et employeurs qui seront dirigés sur un IFSI Porteur
- IFSI Porteur : IFSI Porteur de la sélection et de la formation.

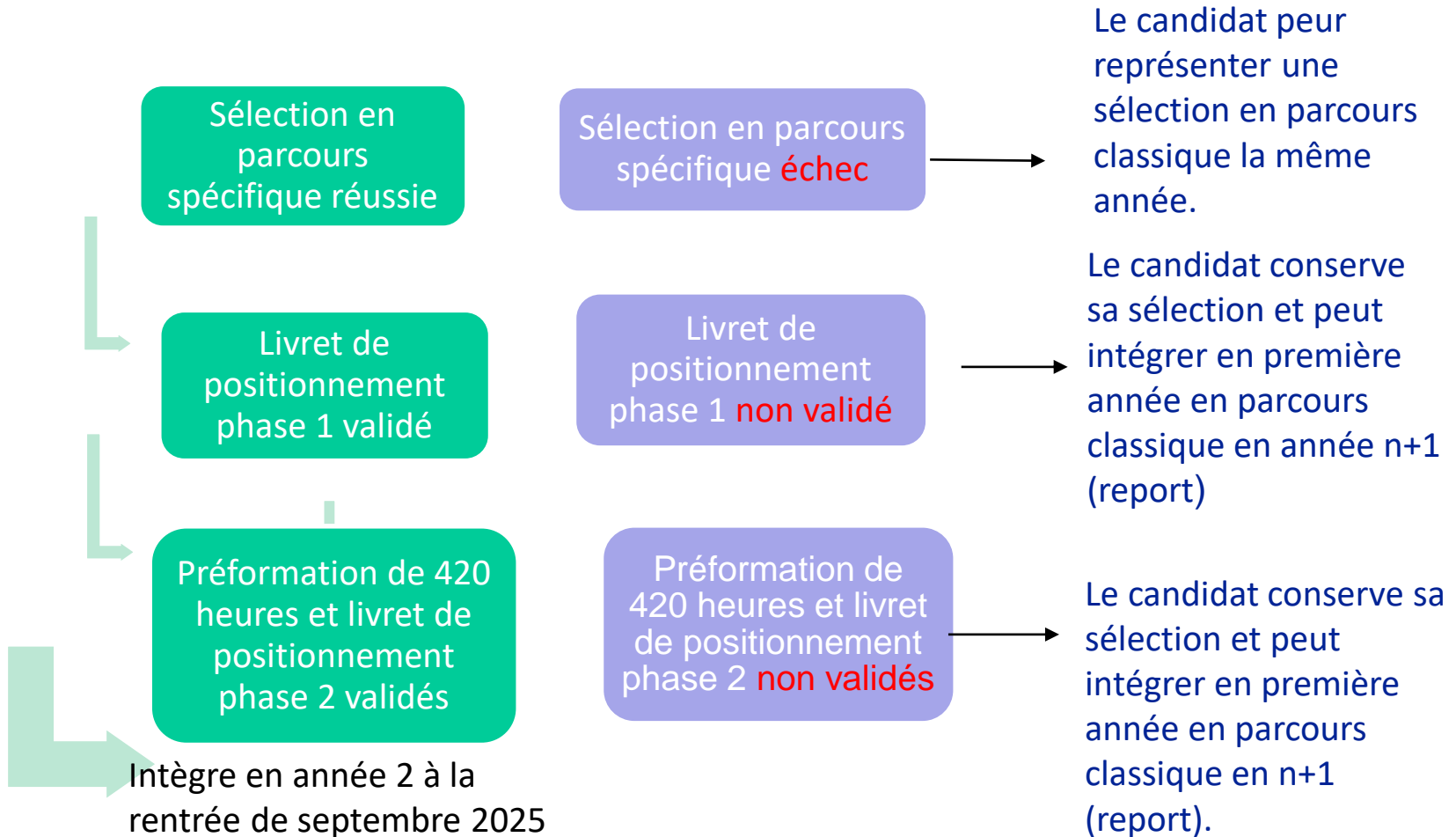
	Sélection/ Formation	Candidats (à titre indicatif)
IFSI APHM	Site IFSI Nord	13
IFSI GCSPA	Site Aix en Provence	13-04-05
IFSI GIPES	Site Avignon	84
IFSI CRF Ollioules	Site Ollioules	83-13
IFSI Croix Rouge Nice	Site Nice	06
IFSI La Gaude	Site la Gaude	06-83
IFSI Menton	Site CH la Palmosa	06

— Planning et dates à retenir

Evènements	Dates
Dépôt des candidatures	Lundi 06/01/2025 dans un IFSI Porteur
Fin des candidatures	Vendredi 31/01/2025 minuit.
CONCOURS ECRIT	Samedi 8/02/2025 de 9h00 à 12h00
Oraux de sélection FPC2	À Partir du Mercredi 12/02/2025
Publication résultat	Vendredi 28/02/2025 11h00
Début des entretiens de positionnement L1: IFSI+ CADRE.	Mercredi 05/03/2025
Résultats d'admission à la pré formation	Jeudi 20/03/2025 à 15h
Période de pré formation 12 Semaines + 1 semaine CA et 1 semaine de fériés	Du Lundi 31/03 au Vendredi 04/07/2025
Début période entretien de livret 2	Lundi 07/07/2025
Résultats de l'admission en IFSI en année 2	Vendredi 11/07/2025 15h00
Rentrée	Fin Aout /Début Septembre

Comment cela se passe en PACA?

Evolution du candidat dans le processus



LE FINANCEMENT

- Stagiaire de la formation professionnelle continue.
- Financement du parcours spécifique
- Financement des années 2 et 3 de formation
- Eventuelle prise en charge des frais de déplacements pour le parcours spécifique.

IFSI	Adresse de l'institut	Adresse e-mail	Site internet où le candidat va trouver les informations sur le parcours spécifique	Contact téléphonique en lien avec le parcours spécifique
84-IFSI GIPES Avignon	740 chemin des Meinajaries 84907 Avignon Cedex 9	contact.ifs@gipes.fr	erfpp84.fr	04.32.40.37.03
13 IFSI GCSPA Aix en Provence	109 avenue du petit Barthélemy 13 090 Aix en Provence	ifs-i-fas-aix@gcspa.fr	ifs-i-fas-secretariat@gcspa.fr	04 88 71 20 73
06 IFSI CH La Palmosa Menton	8 avenue Laurenti 06500 MENTON	s.nonglaton@ch-menton.fr	https://ch-menton.fr/instituts-de-formation/parcours-specifique-as-vers-ide-2eme-annee	04 93 28 72 20
06 IFSI Croix Rouge Compétence site Nice	17 avenue cap de Croix 06100 Nice	sandrine.buston@croix-rouge.fr	https://competence.croix-rouge.fr/formation/parcours-reussite-aide-soignant-vers-infirmier-nice/	04 93 53 86 05
06 IFSI Sainte Marie La Gaude	9337 route de St Laurent - 06610 LA GAUDE	ifsisaintemarie@ahsm.fr	https://www.ifsisaintemarie.ahsm.fr/formation/infirmier/parcours-specifique-as-experimentes-en-vue-dune-admission-en-2eme-annee-en-ifs/	04 93 13 70 80
83 IFSI Croix Rouge Compétence Site Ollioules	201 chemin de Faveyrolles 83190 Ollioules	assane.ba@croix-rouge.fr	https://competence.croix-rouge.fr/formation/parcours-reussite-aide-soignant-vers-infirmier-ollioules/	04 94 93 66 48
06 IFSI Croix Rouge Compétence site Nice	17 avenue Cap de Croix 06000 NICE	fabienne.angi@croix-rouge.fr	https://competence.croix-rouge.fr/etablissement/nice/	04 93 53 86 12
13 IFSI APHM CHU Nord	34 Boulevard Pierre DRAMARD 13015 Marseille	elisabeth.costa@ap-hm.fr	http://fr.ap-hm.fr/site/ifsin	04 91 96 85 48



— **A l'écoute de vos questions**

— **Merci de votre attention**